

LA DÉFENSE
DES DROITS
DE L'HOMME

Un silence assourdissant

Mathieu Jacques

Barreau de Montréal, Canada

Distingués invités, c'est un honneur pour moi, comme membre du Barreau du Montréal et du Jeune Barreau de Montréal, de plaider devant vous en ce jour de janvier sur le thème des libertés fondamentales. Cet exercice est important et il nous est permis d'espérer que celui-ci puisse planter dans nos esprits assez de réflexions et d'indignation pour nous pousser à l'action.

Quelles libertés sont fondamentales ? Il s'agit là d'une question d'importance et il n'est pas aisé pour le plaideur de choisir une liberté pour thème. J'ai choisi la liberté d'expression. Cette liberté fondamentale qui est liée à notre liberté de penser. Il s'agit en fait d'une liberté qui permet l'expression des autres formes de liberté. On peut exprimer ses opinions, son genre, son orientation sexuelle, elle est une reine parmi les libertés.

Toutefois, si cette liberté d'expression est un colosse, il est évident que celui-ci a des pieds d'argile qui menacent de s'écrouler. On malmène cette liberté et il est désormais à la mode d'opposer celle-ci à la liberté économique au nom d'un relativisme dangereux et complaisant.

Nulle part, on ne trouve une plus grande distorsion entre la liberté d'expression et la liberté économique qu'en Chine, et je ne puis penser à un cas plus dramatique et emblématique que celui de Gui Minhai, dont l'histoire troublante est la triste démonstration d'une capitulation occidentale au nom de la Realpolitik moderne. Son drame surréel serait digne d'un film hollywoodien, mais malheureusement il est bien réel. Laissez-moi vous raconter son histoire.

Gui Minhai a grandi en Chine jusqu'à la fin des années quatre-vingt. En 1988, il a été admis dans un programme de doctorat en Suède. Suite aux troubles de la place Tiananmen en 1989, il obtient la résidence permanente suédoise et sera par la suite naturalisé citoyen suédois. Par la même occasion, il renonce à sa citoyenneté chinoise.

En 2006, il lance en Chine, à partir de Hong Kong, son entreprise spécialisée dans la publication d'ouvrages concernant le parti communiste chinois. Il publiera jusqu'en 2015 environ deux cents ouvrages traitant de la politique chinoise. C'était, bien entendu, un sujet sensible et Gui Minhai opérait dans la clandestinité.

Toutefois, le régime chinois ne pouvait accepter les actions de Gui Minhai et le 17 octobre 2015, sa vie a basculé à jamais. En ce jour d'octobre, alors qu'il est en vacances en Thaïlande, il se volatilise, kidnappé par les autorités chinoises.

Il convient de s'arrêter un moment sur l'énormité du geste posé par le régime chinois. Un citoyen suédois se fait kidnapper par les autorités chinoises alors qu'il est en voyage à l'extérieur de la Chine. Il s'agit d'un outrage non seulement d'un point de vue des droits de l'homme, mais aussi d'un point de vue diplomatique.

Cette histoire aurait pu s'éteindre à ce moment-là et Gui Minhai aurait pu être rapidement oublié, mais les violations des droits de l'homme font aussi des victimes collatérales, c'est-à-dire la famille et les proches. Sans le combat acharné de la fille de Gui Minhai, Angela Gui, dans une lutte l'opposant à un État tout-puissant comme la Chine, je ne serais pas aujourd'hui devant vous pour parler du drame de son père.

C'est bien cette jeune femme de 21 ans, qui étudiait alors à Londres à l'automne 2015, qui s'est subitement trouvée sans aucune nouvelle de son père. Le silence s'installe. Ce n'est que plus de trois semaines après l'enlèvement qu'elle reçut les premiers messages textes de son père lui disant de ne pas s'inquiéter. Toutefois, ceux-ci sont dans un anglais bourré de fautes, alors qu'ils communiquaient normalement en suédois.

Son père fera une première confession forcée, où il racontera sa participation à un accident de trafic mortel, en 2003 à Ningbo, et il admettra avoir fait de la contrebande de livres illégaux en Chine. Il dira s'être rendu aux autorités chinoises de manière volontaire. Quatre de ses collègues hongkongais seront aussi kidnappés dans des circonstances troubles et seront contraints à l'absurde jeu des confessions publiques où ils diront que Gui Minhai était l'artisan du trafic. Aucun de vous ne sera

surpris si je vous apprends qu'il s'agit là d'une fumisterie que le collègue de Gui, Lam Wing Kee, dénoncera une fois la liberté retrouvée.

Angela Gui a cherché quelqu'un au gouvernement suédois qui puisse l'aider. Une démarche difficile car personne ne veut offusquer le géant chinois. La seule diplomatie qu'on cherche à pratiquer est celle qui se fait en douceur sans brusquer le régime. Il fallut trois mois aux autorités suédoises pour convoquer l'ambassadeur chinois afin de traiter de la question de Gui Minhai et cela n'aboutit sur rien de concret dans l'immédiat.

Cette omnipotence de la Chine est claire et, pour les autorités suédoises, le « deux poids, deux mesures » est net. Par exemple, en 2011, lors de l'enlèvement de deux journalistes suédoises par les autorités éthiopiennes, les réactions avaient été immédiates.

L'ambassadeur suédois en Éthiopie avait travaillé jour et nuit sur le dossier pendant près d'un an jusqu'à la libération des prisonniers. Le Premier ministre suédois et le ministre des Affaires étrangères s'étaient investis directement dans le dossier, à un tel point que ce dernier avait effectué deux visites en Éthiopie pour rencontrer les autorités en lien avec ce dossier. Pendant ce temps, la fille de Gui Minhai se fait refuser une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur suédois en Chine. Deux pays, deux approches, deux traitements bien différents, il s'agit du constat navrant auquel nous devons faire face en ce qui concerne Gui Minhai.

Les efforts d'Angela Gui et des autorités suédoises menèrent finalement à la libération partielle de Gui Minhai en octobre 2017. Il était alors permis d'espérer que tous ces efforts résulteraient en une éventuelle libération totale de celui-ci et permettraient son retour en Suède.

Toutefois, le 20 janvier 2018 à 11 h 10, le train de Shanghai vers Beijing part à la bonne heure avec à son bord Gui Minhai et deux diplomates suédois. Un peu après 3 heures de l'après-midi, le train s'arrête à la station de Jinan ouest, dans la province du Shandong à près de 400 kilomètres de Beijing. Des agents, avec des uniformes sans

aucune identification, entrent dans le train et saisissent Gui Minhai devant les deux diplomates éberlués. Gui avait disparu de nouveau. Le silence s'épaissit davantage.

Il ne sera interrompu brièvement que le 9 février, dans une mise en scène grotesque qui nous rappelle que la Chine reste, dans son fonctionnement politique, un État farouchement communiste.

En effet, Gui Minhai fera devant un groupe de journalistes pro-régime, une deuxième confession forcée où il admettra avoir voulu fournir à des groupes étrangers des secrets de l'État chinois et qu'il participait à un complot suédois. Il dira avoir été manipulé comme une pièce d'échec par la Suède. Je dois admettre que l'idée que la Suède puisse être un État comploteur est au minimum saugrenue, voire absurde.

Il me semble bien plus probable que le seul secret d'État que Gui Minhai connaît maintenant très bien, c'est l'opaque système d'oppression et de détention arbitraire chinois. On peut facilement concevoir qu'il a pu être torturé et c'est peut-être là le sens des gestes du régime qui frisent l'absurdité dans cette histoire. La République populaire de Chine ne veut tout simplement pas que Gui Minhai puisse raconter son histoire.

La veille de sa deuxième disparition, le 19 janvier, Angela Gui, sa fille, eut sa dernière conversation avec son père qui n'avait pas perdu sa vigueur et son optimisme. Celle-ci ne réalisait pas qu'un silence s'imposerait à nouveau jusqu'à ce jour.

En fait, des indices nous portent à croire que la brutalité du régime a peut-être brisé Gui Minhai pour de bon. En effet, lors de sa dernière apparition télévisée, la mascarade du 9 février 2018, il eut les paroles suivantes pour sa famille : « *Mon message à ma famille est que j'espère qu'ils vivront une bonne vie, ne vous inquiétez pas pour moi, je vais régler mes propres problèmes.* »

Depuis la confession de février 2018, nous savons seulement que, le 13 août dernier, du personnel médical suédois a pu examiner Gui Minhai. Autrement, rien ne perce le voile de silence que le régime a abattu sur lui.

La Déclaration universelle des droits de l'homme garantit la liberté et la sûreté de la personne à l'article 3, la protection contre la torture à son article 5, la protection contre la détention illégale à son article 9 et la liberté d'expression à son article 19. Tous ces droits ont été bafoués cruellement et violemment dans le cas de Gui Minhai pour avoir osé user de sa liberté d'expression pour publier des ouvrages.

La Chine est une grande civilisation, qui compte plus de 3 000 ans d'histoire. Un pays grandiose, dont les contributions à l'avancement de l'humanité sont nombreuses et importantes. Le traitement infligé par l'actuel régime en Chine est une insulte en premier lieu à la Chine elle-même et à son intelligence.

Ne tolérons pas l'abdication des droits civils au nom des droits socio-économiques. Ne tolérons pas la faillite de la politique « Un pays, deux systèmes »¹ en Chine. Pour que l'universalité des droits ait un sens, indignons-nous et demandons, comme tant d'autres avant nous, aux autorités chinoises de libérer Gui Minhai et de lui permettre enfin de retrouver sa famille et la paix.

¹ Cette politique a été énoncée en 1997 par Deng Xiaoping, à propos de la rétrocession de Hong Kong à la Chine, entérinant la coexistence, au sein de la République populaire de Chine, de deux systèmes différents : un régime « socialiste » sur le continent et un régime « capitaliste » à Hong Kong, Taiwan et Macao. [N.D.E.]